

Affaire suivie par: ANNETTE MASSON - ATH



NOTIFICATION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

À l'attention de M. Paul Salmona, représentant l'établissement
Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, situé à 75003 PARIS.

Suite à l'évaluation du , et à son examen par la commission territoriale d'attribution de la Marque Ile-de-France du 21/02/22, j'ai le plaisir de vous notifier le droit d'usage de la Marque TOURISME & HANDICAP à compter de ce jour et selon la déclinaison suivante :

- Handicap Auditif
- Handicap Mental

La Direction Générale des Entreprises ainsi que les membres de la commission territoriale d'attribution de la Marque Ile-de-France vous félicitent pour cette labellisation !

Nous vous invitons à mettre en oeuvre les points d'amélioration identifiés par l'évaluateur(s) et les éventuelles modalités du suivi qualité défini par la commission territoriale, précisés en annexe de cette notification. Le maintien de ce droit d'usage implique le respect du Règlement d'usage de la Marque TOURISME & HANDICAP, notamment en ce qui concerne la valorisation de la Marque (supports de communication, site internet, plaque). Nous vous rappelons par ailleurs que vous pouvez louer une plaque « Tourisme &

Affaire suivie par: ANNETTE MASSON - ATH

Handicap » auprès de : L'Association Tourisme et Handicaps - 15 avenue
Carnot – 75017 Paris - Tél : 01 44 11 10 41 - ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr

Le 21/02/22

NICOLAS DUPAS

SOUS DIRECTEUR TOURISME